

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

DU

CANADA.

SESS. 1842.

Jeudi, 8 septembre 1842.

Anno 6^o Victoriae Reginae, 1842.

MESSAGE par *Frederick Starr Jarvis*, écuyer, gentilhomme-huissier de la verge noire ;

M. l'Orateur,

Son Excellence le Gouverneur-général désire la présence immédiate de cette Honorable Chambre dans la chambre du Conseil Législatif.

En conséquence, M. l'Orateur s'est rendu avec la Chambre dans la chambre du Conseil Législatif. Et étant de retour,

M. l'Orateur a informé la Chambre, qu'il avait émané ses *warrants* au greffier de la Couronne en chancellerie, pour faire de nouveaux *writs*, pour l'élection de membres pour servir dans le présent Parlement provincial, en remplacement des membres dont les sièges sont devenus vacants ; et que le greffier de cette Chambre avait reçu du dit greffier de la Couronne en chancellerie les certificats suivants des Retours des membres élus durant la vacance, sur les dits nouveaux *writs*.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Kingston, 14 juin 1842.

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *writ* d'élection, daté du trente-et-unième jour d'août dernier, émané par son Excellence le Gouverneur en chef, et adressé à l'officier rapporteur pour la Quatrième Division du comté de *York*, (*Benjamin W. Smith*), pour l'élection d'un membre pour la dite Quatrième Division du comté de *York*, au lieu et place de *Robert Baldwin*, écuyer, qui étant choisi membre pour la dite Quatrième Division du comté de *York*, et aussi pour le comté de *Hastings*, a fait choix du dit comté de *Hastings* pour le représenter : *Louis Hypolite Lafontaine*, écuyer, a été rapporté dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le retour du dit *writ*, daté du vingt-et-unième jour de septembre mil huit cent quarante-et-un, (adressé à *Thomas Amiot*, écuyer, ci-devant Greffier de la Couronne en chancellerie), lequel est déposé dans les registres de mon Bureau, pour faire foi.

Félix Fortier,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A. W. B. Lindsay, écuyer, }
Greffier de l'Assemblée Législative. }

Vol. 2.

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Kingston, 14 juin, 1842.

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *writ* d'élection, daté du quatrième jour de décembre, maintenant dernier, émané par Son Excellence sir *Richard Dounes Jackson*, Administrateur du Gouvernement, et adressé à l'officier rapporteur pour le comté de *Verchères*, (*Alexis Pinet*, écuyer,) pour l'élection d'un membre pour le dit comté de *Verchères*, à la place de *Henri Desrivieres*, écuyer, qui, depuis son élection pour le dit comté, a résigné son siège : *James Leslie*, écuyer, a été rapporté dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le retour du dit *writ*, daté du vingt-huitième jour de décembre, maintenant dernier, (adressé à *Thomas Amiot*, écuyer, ci-devant Greffier de la Couronne en chancellerie), lequel est déposé dans les registres de mon Bureau, pour faire foi.

Félix Fortier,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A. W. B. Lindsay, écuyer, }
Greffier de l'Assemblée Législative. }

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Kingston, 14 juin 1842.

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *writ* d'élection, daté du vingt-et-unième jour de janvier, maintenant dernier, émané par son Excellence, le Gouverneur-en-chef, et adressé à l'officier rapporteur, pour le comté de *Nicolet*, (*Bazile Lupien*, écuyer,) pour l'élection d'un membre pour le dit comté de *Nicolet*, à la place d'*A. Norbert Morin*, écuyer, qui a résigné son siège ; *Louis Michel Viger*, écuyer, a été rapporté dûment élu en conséquence, ainsi qu'il appert par le retour du dit *writ*, daté du quinzième de février, maintenant dernier, (adressé à *Thomas Amiot*, écuyer, ci-devant Greffier de la Couronne en chancellerie,) lequel est déposé dans les registres de mon Bureau, pour faire foi.

Félix Fortier,

Greffier de la Couronne en Chancellerie.

A. W. B. Lindsay, écuyer, }
Greffier de l'Assemblée Législative. }

Bureau du Greffier de la Couronne en Chancellerie,
Kingston, 22 avril, 1842.

Province du *Canada*.

Le présent est pour certifier, qu'en vertu d'un *writ* d'élection, daté du vingt-neuvième jour de mars

Comté de *Verchères*.

Comté de *Nicolet*.

Comté de *Verchères*.